

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 2025-04-07 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Eclipse Dual

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relatives au fournisseur

Simplot AB Retail Canada
908 Main Street
Kindersley, SK S0L 1S0 Canada

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US)

: Attention

Mentions de danger (GHS US)

: H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (GHS US)

: P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

- P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
- P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 - Wear protective gloves.
- P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.
- P304+P340 - En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P314 - Demander un avis médical o consulter un médecin en cas de malaise.
- P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
- P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical o consulter un médecin.
- P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical o consulter un médecin.
- P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 - Garder sous clef.
- P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Hazards associated with known or reasonably anticipated uses

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Hazards not otherwise classified

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
1,2-propanediol	n° CAS: 57-55-6	20-40	Non classé
N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide	n° CAS: 94317-64-3	16-20	Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1B, H317 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373
éthanediol; éthylène glycol	n° CAS: 107-21-1	12-20	Acute Tox. 4 (Oral), H302
N-méthyl-2-pyrrolidone, 1-méthyl-2-pyrrolidone	n° CAS: 872-50-4	10-15	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1)	n° CAS: 202842-98-6	2-6	Non classé

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
-------------------	---

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Pour les non-secouristes

- | | |
|--------------------------|--|
| Équipement de protection | : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. |
| Procédures d'urgence | : Ventiler la zone de déversement. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. |

Pour les secouristes

- | | |
|---|---|
| Équipement de protection | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". |
| Procédures d'urgence | : Éloigner le personnel superflu. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- | | |
|-----------------------|--|
| Pour la rétention | : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. |
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. |
| Autres informations | : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. |

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

- | | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
| Mesures d'hygiène | : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. |
| Dangers supplémentaires lors du traitement | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

- | | |
|------------------------|--|
| Mesures techniques | : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. |
| Conditions de stockage | : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| Matériaux d'emballage | : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. |

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- | | |
|---|--|
| Contrôles techniques appropriés | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Protection des mains:
Gants de protection
Protection oculaire:
Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
Porter un équipement de protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Violette Liquide.
Couleur	: Blue
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Almost odourless
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 5.0-6.5
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Miscible with water.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

1,2-propanediol

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

N-méthyl-2-pyrrolidone, 1-méthyl-2-pyrrolidone

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

éthanediol; éthylène glycol

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

1H-Pyrazole, 3,4-diméthyl-, phosphate (1:1)

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Indications complémentaires : Densité spécifique 1.1 g/cm3

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matériaux incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: Nicnas
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2,2 mg/l Source: ECHA

1,2-propanediol (57-55-6)

DL50 orale rat	22000 mg/kg (Rat, Male / female, Experimental value, Oral)
----------------	--

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

1,2-propanediol (57-55-6)	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel (24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 44,9 mg/l (4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (aerosol), 7 day(s))
ATE US (voie orale)	22000 mg/kg de poids corporel

éthanediol; éthylène glycol (107-21-1)	
ATE US (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: EU Method B.3 (Acute Toxicity (Dermal)), Guideline: EPA OPPTS 870.1200 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,5 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), Guideline: EU Method B.2 (Acute Toxicity (Inhalation)), Guideline: EPA OTS 798.1150 (Acute inhalation toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 5.0-6.5

1,2-propanediol (57-55-6)	
pH	6,5 – 7,5 (50 %)
1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
pH	3 Temp.: 25 °C Concentration: 132 mg/L

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 5.0-6.5

1,2-propanediol (57-55-6)	
pH	6,5 – 7,5 (50 %)
1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
pH	3 Temp.: 25 °C Concentration: 132 mg/L

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	17 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 416 (Two-Generation Reproduction Toxicity Study)

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
NOAEL (animal/femelle, F1)	300 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 416 (Two-Generation Reproduction Toxicity Study), Guideline: EU Method B.35 (Two-Generation Reproduction Toxicity Test), Guideline: EPA OPPTS 870.3800 (Reproduction and Fertility Effects)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
N-méthyl-2-pyrrolidone, 1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	17 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: EPA OPPTS 870.3100 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	74 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: EPA OPPTS 870.3100 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
Eclipse Plus	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
1,2-propanediol (57-55-6)	
Viscosité, cinématique	55,77 mm²/s (20 °C, No data available in the literature)
N-méthyl-2-pyrrolidone, 1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
éthanediol; éthylène glycol (107-21-1)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
1H-Pyrazole, 3,4-diméthyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
CL50 - Poissons [1]	1140 mg/l Source: NICNAS

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
CE50 - Crustacés [1]	290 mg/l Source: ECHA Chem
CE50 96h - Algues [1]	280 mg/l Source: NICNAS
1,2-propanediol (57-55-6)	
CL50 - Poissons [1]	40613 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss, Static system, Fresh water, Experimental value, Measured concentration)
Algues ErC50	24200 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
CE50 72h - Algues [2]	67,7 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
LOEC (chronique)	50 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	25 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique poisson	≥ 10 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas Duration: '33 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

Eclipse Dual	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
1,2-propanediol (57-55-6)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water, Biodegradable in the soil, Non établi.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,96 – 1,08 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,63 g O ₂ /g substance
DThO	1,69 g O ₂ /g substance
N-méthyl-2-pyrrolidone, 1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
éthanediol; éthylène glycol (107-21-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) (202842-98-6)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,4444 Source: ECHA

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

1,2-propanediol (57-55-6)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,1 (Experimental value, EU Method A.8: Partition Coefficient, 20.5 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative. Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)

Mobilité dans le sol	4,311 Source: EPISUITE
----------------------	------------------------

1,2-propanediol (57-55-6)

Tension de surface	71,6 mN/m (22 °C, 1.01 g/l, EU Method A.5: Surface tension)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,46 (log Koc, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: Non applicable
UN-No. (TDG)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (TMD)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: Non applicable

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT	
Classe(s) de danger pour le transport (DOT)	: Non applicable

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Non applicable

TMD

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Federal regulations

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA) sauf:

N-méthyl-2-pyrrolidone, 1-méthyl-2-pyrrolidone	n° CAS 872-50-4	10-15%
éthanediol; éthylène glycol	n° CAS 107-21-1	12-20%
1H-Pyrazole, 3,4-diméthyl-, phosphate (1:1)	n° CAS 202842-98-6	2-6%
Contient un ou plusieurs produits chimiques soumis à la notification d'exportation TSCA 12b si le produit est expédié en dehors des États-Unis		
N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide	n° CAS 94317-64-3	16-20%

15.2. Règlements internationaux

CANADA

N-(n-butyl)-thiophosphonic triamide (94317-64-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Eclipse Dual

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

1,2-propanediol (57-55-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. State regulations

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

Composant	Réglementations nationales ou locales
1,2-propanediol(57-55-6)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission : 2025-04-07

Full text of hazard classes and H-statements	
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.